

2

RÉTROSPECTIVE
*Lancement de la campagne
« une balade, un sac »*

7

PROSPECTIVE
*Fontaines participera à la
16^e biennale d'art contemporain*

9

DIAPORAMA
*Fresque participative
aux Marronniers*

PERSPECTIVES

#25
Juin 2021

L'information de la ville de Fontaines-sur-Saône

www.fontaines-sur-saone.fr



4

GRAND ANGLE
*Finances : le budget 2021 dessine
le futur parc des Ronzières*



FONTAINES
SUR-SAÔNE



RÉTROSPECTIVE



1 Le retour des médiateurs sociaux aux Marronniers

mardi 13 avril

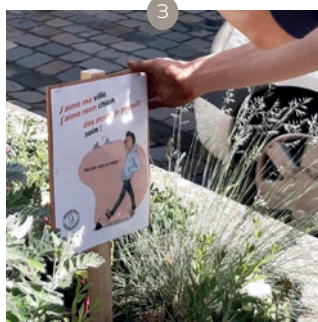
Pour la deuxième année consécutive, les médiateurs sociaux de l'ATLM reviennent dans le quartier des Marronniers d'avril à novembre. Leur intervention s'inscrit dans la continuité du dispositif démarré l'an dernier. Créateurs de lien social et de proximité, leur présence active auprès des Fontainois permet d'instaurer le dialogue et d'assurer la tranquillité de tous. Si besoin, ils peuvent également accompagner les habitants dans leurs démarches et faciliter les échanges avec les services concernés. Il est possible de les rencontrer les mercredis et vendredis en après-midi et début de soirée.



2 Rencontre sportive avec le service animation jeunesse

mardis 13 et 20 avril

En raison du 3^e confinement, seules les activités sportives extérieures ont pu être maintenues pendant les vacances scolaires d'avril. Dans ce contexte, le service animation jeunesse a organisé pour les petits comme pour les grands, des matchs de foot au stade des Ronzières. Sur deux après-midi, 38 jeunes de 6 à 16 ans ont pu partager ensemble un moment amical et sportif.



3 Lancement de la campagne « Une balade, un sac »

vendredi 7 mai

Pour améliorer le cadre de vie des usagers et lutter contre la recrudescence des déjections canines sur la commune, la mairie a déployé une campagne de sensibilisation sur leur ramassage. Dans le but de responsabiliser les propriétaires des animaux, des affiches ont été déposées dans les endroits les plus touchés. Une campagne d'affichage massive qui illustre les bons gestes à adopter avec nos amis à 4 pattes !

Inauguration de la fresque des Marronniers

samedi 24 avril

La fresque participative des Marronniers a enfin été révélée au grand jour le samedi 24 avril, après plus de deux mois de travail collaboratif. Merci à tous les habitants des Marronniers pour ce beau projet, lancé par les acteurs locaux et réalisé par les jeunes de la commune. Le partage, la cohabitation, le respect, l'entraide... voici quelques-uns des mots écrits sur le mur traversant de la résidence des Marronniers.

Pour en savoir plus : rendez-vous en page 9



ÉDITO

Le vote du budget est une étape importante de la vie municipale. Il oriente les projets de toute une année. Quand il s'agit du 1^{er} budget d'un second mandat, il prend une saveur particulière, traduisant d'une part la gestion passée, d'autre part la vision d'avenir que les élus portent pour leur commune. Grâce à une gestion maîtrisée durant le mandat précédent, les investissements projetés vont pouvoir se concrétiser dès cette année. L'impact de la crise actuelle pourra être amorti, tant financièrement que moralement: les associations seront plus que jamais soutenues pour des Retrouvailles attendues par tous. Découvrez les projets et initiatives à travers les pages de ce 25^e numéro de Perspectives.



Patrick LÉONE

Adjoint aux finances et moyens généraux

PERSPECTIVES

Magazine municipal de la ville de Fontaines-sur-Saône – Numéro 25 – Juin 2021
Directeur de la publication: Thierry Pouzol
Responsable de la rédaction: Benjamin Lefèvre - **Rédacteurs:** Résonance Publique, Service communication - **Conception réalisation:** Résonance Publique - **Impression:** Cusin **IMPRIM'VERT**® – ZA la combe – Route de St Jean de Bourmay B.P. 80154 – 38302 Bourgoin Jallieu CEDEX – Papier: INAPA IMAGINE SILK certifié PEFC – **Tirage:** 3500 exemplaires – **Crédits photo:** Blandine Soulague (*Veduta*) - Métropole de Lyon **Dépôt légal:** à parution
Ne pas jeter sur la voie publique



INSTANTANÉS



Des tulipes contre le cancer

Pour cette 5^e année, la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC) a participé à l'action « Des tulipes contre le cancer » en l'adaptant au click and collect. En échange d'un don de 5€, des bouquets de tulipes du parc de la Tête d'or ont été distribués, dans le respect des gestes barrières. En une seule journée, 1 900 € ont été collectés pour le centre Léon Bérard.

Pour plus d'informations sur cette action, consulter le site: www.tulipescontrelecancer.org

Une cérémonie du 8 mai intimiste



La cérémonie du 8 mai a été officiee par Patrick Léone, adjoint au maire, accompagné de Madame la Députée Blandine Brocard. Crise sanitaire oblige, la cérémonie s'est déroulée en comité restreint, réunissant deux représentants de l'Union des Mutilés et Anciens Combattants (UMAC) : le Porte-drapeaux et son président, Yves Chatrouilloux ; un membre du Conseil Municipal des Enfants (CME) ainsi que des gendarmes et des pompiers. Tous ont observé une minute de silence en hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale. Des propos forts ont été tenus sur l'union et la solidarité, des valeurs essentielles en ces temps de crise.

Rythmes scolaires : maintien de la semaine à 4,5 jours pour les écoliers



Depuis plusieurs mois, les parents d'élèves et le personnel éducatif se sont concertés au sujet des rythmes scolaires des élèves de maternelles. Finalement, pas de changement, les temps scolaires resteront identiques pour la rentrée de septembre 2021, avec 4,5 jours par semaine. Une organisation

différenciée entre les maternelles et les élémentaires envisagée au départ, n'a donc finalement pas été retenue. Dans le même temps, le travail sur l'amélioration des conditions d'accueil des enfants sur les temps périscolaires se poursuit.



GRAND ANGLE

FINANCES : LE BUDGET 2021

DESSINE LE FUTUR PARC DES RONZIÈRES

Le premier budget du second mandat de Thierry Pouzol et de son équipe a été débattu puis voté le 25 mars dernier. Il s'inscrit dans la continuité des projets en cours et répond aux engagements pris en 2020 au service de tous les Fontainois et de la relance de l'activité et de l'animation qui fait toute la richesse de la commune.



**LE BUDGET D'UNE COMMUNE SE DIVISE EN 2 PARTIES
POUR LESQUELLES LES RECETTES ET LES DÉPENSES S'ÉQUILIBRENT :**

LE FONCTIONNEMENT : 6 millions d'€

- **Côté recettes**, le fonctionnement est financé par les dotations de l'État, de la Métropole, les impôts et taxes et le produit des services (ex: le coût des repas du restaurant scolaire).
- **Côté dépenses**, cette section concerne les charges à caractère général, les charges de personnel, l'entretien des bâtiments, le remboursement de l'intérêt de la dette.

L'INVESTISSEMENT : 5 millions d'€

- **Côté recettes**, les investissements sont financés par l'autofinancement, l'amortissement et d'éventuels recours à l'emprunt.
- **Côté dépenses**, il s'agit des travaux de gros entretien, de rénovation, de création d'équipement, auxquelles s'ajoutent les études et le remboursement du capital de la dette.



Dette

1 seul emprunt en 2015
pour financer le groupe scolaire.

Une capacité de désendettement très courte :

2,7 ans

(seuil critique 10 ans)

Pour 2021,
140 000 €
sont consacrés au remboursement du capital de la dette.

Une dette de plus de **50% inférieure** à celles des communes équivalentes en nombre d'habitants.

Un faible endettement qui permettra dans le courant du mandat de recourir à l'emprunt pour financer les investissements.

Impôts

0% d'évolution des taux d'imposition depuis 2016.

La crise sanitaire et le budget communal

La crise entraîne une baisse des recettes issues des services rendus aux habitants : 131 000 € en 2020, contre 379 000 € en 2019. Toutefois, la diminution des recettes est à relativiser dans le contexte du plan de relance économique qui incite l'État à soutenir les investissements des collectivités pour faire « redémarrer » l'activité. Ainsi, les dotations de l'État et de la Métropole restent stables pour 2021. Même si des achats ont été nécessaires dans le cadre de la crise (masques), des dépenses n'ont pas été réalisées (manifestations). Recettes et dépenses dépendent donc en partie de l'évolution de la crise sanitaire et des différentes mesures qu'elle engendre.

Autofinancement

Une capacité d'autofinancement de **3,27 M€** qui permet de modérer le recours à l'emprunt pour financer les investissements.



Des investissements pour l'avenir

Un budget d'investissement au service des grands projets du mandat : **4,180 M€**.



Projet secteur Nord des Marronniers - 2025

- Aménagement de l'espace public
- Nouveaux locaux pour la crèche et le RAM (Relais Assistantes Maternelles)



Projet Brillenciel - 2025

- Nouveaux locaux pour la crèche
- Extension et aménagement du Clos des Maquis
- Rénovation de la salle des fêtes



Parc des Ronzières - 2024

- Ouverture à un plus large public grâce à l'aménagement d'un parc urbain
- Renouvellement d'équipements sportifs au bénéfice de tous: les clubs sportifs, les centres de loisirs, les publics scolaires, accès libre



Plan de rénovation énergétique des bâtiments municipaux dans le cadre de la transition énergétique.

2021 verra notamment l'aménagement de l'espace LAB, l'achat d'un véhicule électrique pour le service des espaces verts ainsi que des études pour les grands projets.



Des projets et des moyens humains

Les charges de personnels représentent 42 % du budget de fonctionnement contre 52% dans les communes comparables.

En 2021, une augmentation de **120 000 €** a pour objectif de renforcer les services pour :

- mener à bien les grands projets du mandat,
- améliorer la gestion du patrimoine communal, notamment dans un objectif de transition énergétique,
- renforcer les axes éducation et jeunesse.

SOUTIEN À LA VIE LOCALE ET AUX ASSOCIATIONS



Un plan de Retrouvailles pour redynamiser la vie locale se divisant en deux principes majeurs :

128 000 €

pour le maintien de la programmation événementielle au budget.

225 000 €

pour le soutien aux associations avec le maintien des subventions et une aide particulière aux associations en difficulté.



Grâce à une gestion responsable de ses dépenses pendant le mandat 2014-2020 et à une capacité à anticiper les investissements structurants, la commune peut afficher une santé financière qui profite à tous.

Thierry POUZOL

Maire

PROSPÉCTIVE

L'actu croisée: Grand Lyon Métropole / Fontaines-sur-Saône

La Métropole de Lyon s'engage pour la qualité de l'air

LA MISE EN PLACE D'UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS

La qualité de l'air du territoire métropolitain est particulièrement vulnérable par sa situation géographique, la convergence d'axes routiers majeurs et la concentration de véhicules. C'est pourquoi, depuis le 1^{er} janvier 2020, la Métropole de Lyon interdit aux véhicules professionnels les plus polluants, de circuler et de stationner dans certaines zones de son territoire, appelées Zone à Faibles Émissions (ZFE). Cette interdiction se matérialise par la mise en place de vignettes Crit'Air à placer sur le parebrise. Ainsi, les véhicules utilitaires légers destinés au transport de marchandises ou les poids lourds qui ont des vignettes de niveau 3 à 5 ne peuvent pas circuler ou stationner dans la zone.

La ZFE de la Métropole de Lyon englobe presque tous les arrondissements de Lyon mais aussi les zones de Villeurbanne, Bron et Vénissieux se trouvant à l'intérieur du boulevard périphérique Laurent Bonneval. La commune de Caluire-et-Cuire s'y trouve également.

Pour savoir si vous pouvez circuler dans la ZFE, il est possible de faire évaluer le niveau de pollution de votre véhicule.

L'EXTENSION DE LA ZFE AUX PARTICULIERS

Les pics de pollution ne cessant d'augmenter, la Métropole souhaite renforcer la ZFE sur son territoire. Dès 2022, les véhicules particuliers crit'air 5 et non classés ne pourront plus circuler, puis, entre 2023 et 2026, les véhicules classés Crit'air 4, 3 et 2. L'objectif est de sortir de ce périmètre les véhicules roulant au diesel en 2026.

LES AIDES À L'ACHAT POUR UN VÉHICULE MOINS POLLUANT

Changer de véhicule représente un coût financier important. Pour cela, il existe plusieurs types d'aides financières :

- Les aides de l'État: l'aide fiscale concernant l'acquisition de poids lourds à faible émission, la prime de conversion et l'aide à l'achat de véhicules propres (y compris pour les véhicules d'occasion).
- Les aides de la Métropole: pour l'achat des véhicules avec motorisation 100 % GNV-GNL, 100 % électrique ou 100 % hydrogène; qui sont cumulables avec celles de l'État français.

« La qualité de l'air est en enjeu majeur pour notre territoire. Cependant, la mise en place de la ZFE s'inscrit dans un calendrier resserré. Je reste très vigilant au sujet des attentes qui sont fortes sur l'accompagnement de tous les publics vers des véhicules plus propres, mais aussi sur la prise en compte de critères sociaux. Tout le monde doit pouvoir être inclus dans ce changement important. »

Thierry Pouzol



En savoir +

www.grandlyon.com/services/zfe-mode-emploi.html



AGENDA



BIENNALE DE LA DANSE

Après le report dû à la crise sanitaire, la Biennale de la danse revient pour sa 19^e édition ! Sa programmation sera tournée vers la créativité africaine et la jeune scène artistique.

Réservez sur : www.labiennaledelyon.com

Du 26 mai au 16 juin 2021

LES NUITS DE FOURVIÈRE 2021

Après l'annulation de l'édition 2020, le festival culturel pluridisciplinaire est de retour ! Au programme : des spectacles, des concerts, du théâtre, de la danse, du cirque...

L'édition 2021 se fera en plus petit comité pour respecter les jauges et sur présentation d'un pass sanitaire (vaccination ou test Covid négatif).

Pour en savoir plus : www.nuitsdefourviere.com

Du 1^{er} juin au 30 juillet 2021





Fontaines participera à la 16^e biennale d'art contemporain



Exemple de projet mené par l'équipe *Veduta* au Grand Parc Miribel Jonage dans le cadre de la résidence de Nicolas Momein en 2019.

En pied d'immeuble, dans les Espaces verts, sur les places et même dans les deux médiathèques, l'art contemporain viendra à la rencontre des Fontainoises et des Fontainois en 2021.

Depuis 2007, *Veduta* est le projet participatif de la biennale d'art contemporain, exposition d'art créée en 1991, qui a lieu toutes les années impaires en alternance avec la Biennale de la danse de Lyon. La 16^e Biennale d'art contemporain a été confiée au duo de commissaire Sam Bardaouil et Till Fellrath. En raison de la crise sanitaire, cette édition a été reportée d'un an et aura lieu en 2022.

Veduta réunit l'art, la ville et les habitants, crée des situations de rencontres et de convergences entre des volontaires curieux, des artistes, des œuvres et divers territoires de la Métropole.

Le projet va s'initier avec des actions de sensibilisation dans les quartiers en Veille Active du Nouveau Centre et des Marronniers. L'objectif sera de fédérer largement les habitants et acteurs locaux, une des conditions de réussite pour les actions déployées en 2022. Pour la ville de Fontaines-sur-Saône, *Veduta* s'inscrit totalement dans une démarche où la cohésion sociale est au cœur de la pratique. *Veduta*, avec sa boîte à outils alliant médiation artistique et culturelle, rencontre avec des œuvres et des processus artistiques, découvertes de métiers, proposera ainsi une expérience créative à co-construire et à partager.



Conférences Territoriales des Maires

un projet de territoire en construction

Les conférences territoriales des maires (CTM) sont des instances permettant à la fois une coordination entre les communes et la Métropole, mais aussi une concertation sur des sujets d'intérêts territoriaux. Outils essentiels pour travailler à l'échelle des bassins de vie, elles sont au total 10 et regroupent 59 communes. La plus importante est la nôtre ! La CTM du Val de Saône regroupe à elle seule 17 communes*.

Au sein des 10 CTM, un projet de territoire est en cours d'élaboration. Ce dernier a pour objectif de définir les enjeux des territoires et de faire émerger des projets locaux. Le maire Thierry Pouzol, également Président de la CTM Val de Saône, souhaite porter, avec l'ensemble de ses collègues, ce projet sur le territoire du Val de Saône, à travers la mise en place d'actions autour de la culture, l'événementiel, le tourisme, l'éducation...

Actuellement, la conférence travaille sur les grands axes du projet. La réflexion prend en compte le pacte de cohérence métropolitain (document cadre qui facilite la coordination entre les communes et la Métropole) notamment dans le domaine de la culture avec la lecture publique et le festival *Saône en Scènes*. Nouveauté sur le mandat, le budget d'investissement de ce projet de territoire, à l'initiative des 10 CTM, est de 3,2 millions d'€ pour le Val de Saône. Preuve s'il en est que les projets se concrétiseront bien.



*Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines, Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Genay, Montanay, Neuville-sur-Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Village et Quincieux.



DIAPORAMA



Plan de Retrouvailles : **les élus à la rencontre des associations**

Afin de soutenir le tissu associatif de la commune, le maire et ses élus ont reçu, le jeudi 22 avril, plusieurs associations et clubs sportifs pour un moment d'échange avec leur président et membres du bureau. L'objectif était d'entretenir les liens, d'échanger sur la situation financière mais surtout d'appréhender le moral de chacun au sortir d'une crise sanitaire sans précédent. Cette journée s'inscrit dans les démarches de proximité que la mairie a mis en place depuis le début de la crise sanitaire, mais surtout dans le plan de relance de la vie locale. Il s'agissait d'envisager ensemble l'avenir et éventuellement d'apporter un soutien financier.

Brillenciel et Marronniers : *un projet inspiré !*

Dans le cadre des projets de réhabilitation des crèches, deux visites ont été organisées fin mars afin d'évaluer les besoins en équipements, nécessaires pour leur bon fonctionnement :

- la visite de la crèche multi-accueil les Désidoux, située au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitants, à Saint-Didier-au-Mont-d'Or,
- la visite du Pôle Petite Enfance de Montluel.

Ces observations ont permis d'alimenter la réflexion et de recueillir des idées innovantes pour les deux projets petite enfance à Fontaines-sur-Saône.



Les enfants du CME, acteurs du Village Fant'artistique

Début avril, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a pu profiter d'un temps d'échange avec le service culturel de la commune pour découvrir en exclusivité la programmation de la 7^e édition du *Village Fant'artistique*. Afin de préparer au mieux cette nouvelle édition qui aura lieu le samedi 19 juin - si le contexte sanitaire le permet -, le service culturel a souhaité impliquer les enfants du CME dans l'organisation du festival.

Nouveauté cette année, la place des Rendez-vous sera divisée en 3 zones ! Les enfants auront donc la charge de choisir le nom et la décoration de ces 3 espaces. Ils aideront également les bénévoles de la Maison des Loisirs et de la Culture sur les différents ateliers et stands pendant la durée du festival. Une belle coopération qui ne manquera pas de ravir les enfants du CME dont les actions, rappelons-le, ont été limitées par la crise sanitaire.



DIAPORAMA

Zoom sur... la Fresque participative aux Marronniers

Le projet de la fresque participative a été imaginé par les acteurs locaux afin de montrer la solidarité et la créativité des habitants des Marronniers. À travers la réalisation collaborative d'une grande fresque sous le passage traversant de la tour, chacun pouvait exprimer ce que le vivre ensemble signifiait pour lui.

Un sondage sur le vivre ensemble fait par les jeunes

Dans le cadre d'un chantier jeune, mené par le Service Animation Jeunesse pendant les vacances de février, un groupe de 10 adolescents, entre 12 et 15 ans, ont travaillé sur les mots qui expriment le vivre ensemble et ont prototypé les questions posées aux habitants du quartier pour leur permettre de donner leur avis. À partir de ces questions, ils ont mis en place un sondage *Kenditu*, diffusé aux habitants des Marronniers début mars. À sa clôture, 211 personnes avaient participé.

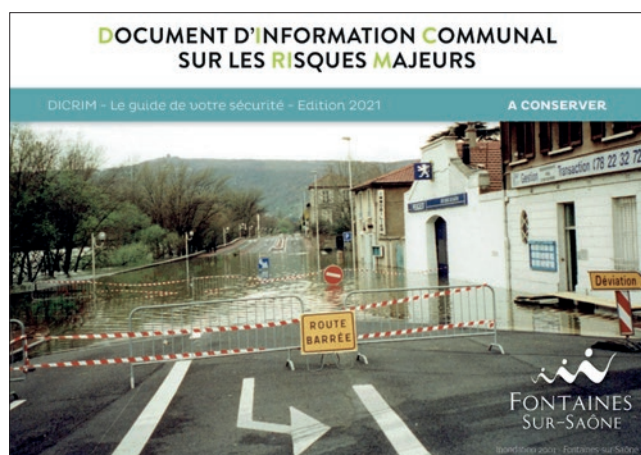
Une fresque participative

Une fois les mots les plus récurrents listés, les jeunes ont retrouvé le collectif d'artistes *Peint à la Main* le 16 avril pour dessiner sur les murs les contours de mots tels que : partage, cohabiter, s'entraider, respecter... Le lendemain, les habitants étaient invités s'ils le souhaitaient, à venir peindre ces inscriptions, en couleurs vives. Le 24 avril, la fresque était révélée au grand jour. Ce projet, lancé par les jeunes de la commune, est le résultat d'un travail collaboratif avec ses habitants.





DIAPORAMA



Bien s'informer sur les risques majeurs à Fontaines-sur-Saône

Vous avez pu retrouver dans ce numéro « Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) ». Il a pour but d'informer les citoyens sur les risques auxquels ils peuvent être confrontés sur leur commune et les moyens de s'en protéger. Le document indique ainsi les mesures de prévention et les règles de protection que la ville doit appliquer en cas de survenance d'un risque majeur, comme les inondations ou encore les ruptures de barrage. Dans ce cadre, la commune met en œuvre des actions préventives auprès de ses services pour les préparer au mieux à faire face à ces risques potentiels.

Élections : zoom sur Maprocuration

En vue des élections régionales et départementales qui se tiendront en juin prochain, il est désormais possible de faire une demande de procuration de trois manières :

- via un formulaire CERFA à télécharger sur le site service-public.fr, puis à compléter et à apporter aux autorités compétentes ;
- via le dispositif Maprocuration ;
- via la formule classique en se rendant en gendarmerie.

Qu'est-ce que Maprocuration ?

Mis en place par le Ministère de l'Intérieur, il s'agit d'un nouveau dispositif numérique de procuration de vote, qui vient en complément de la procédure papier CERFA.

Comment fonctionne Maprocuration ?

Nul besoin de créer de compte ou d'imprimer un formulaire. Il suffit de procéder par étape :

1. Se rendre sur le site et s'authentifier.
2. Saisir votre demande de procuration en ligne.
3. Se rendre dans une gendarmerie ou un commissariat pour valider votre identité et la procuration.
4. Une fois une confirmation reçue par courriel pour valider la procuration, informer votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

Comment faire une procuration classique ?

Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie, commissariat, tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le Préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité.

Est-il possible de résilier une procuration ?

La résiliation est possible à tout moment. Elle se fait devant les mêmes autorités et avec le même formulaire que pour l'établissement d'une procuration. Cependant, la télé-procédure Maprocuration ne permet pas de procéder à la résiliation d'une procuration de vote. Seul le formulaire CERFA le permet.

Existe-t-il une date limite pour faire une procuration ?

Les mandants ont jusqu'au jour même des élections pour faire leur procuration. Attention toutefois, si la mairie n'a pas reçu la demande de procuration, le vote pourra ne pas être valable.



En savoir +

www.maprocuration.gouv.fr



Élections régionales juin 2021 : les dates clés

- **Jeu**di 10 juin 2021 : date limite dérogatoire d'inscription sur les listes électorales
- **Dim**anche 20 juin : 1^{er} tour des élections
- **Dim**anche 27 juin 2021 : 2nd tour des élections

Ouverture du bureau de vote : 8h-18h



POINTS DE VUE

Une 3^e rentrée rodée...

« Je qualifierai cette 3^e reprise de l'école comme étant empreinte d'expérience. Le port du masque fait partie de la vie quotidienne, les mélanges entre groupes sont limités au strict minimum, seules les tablées au restaurant scolaire impliquent des contacts à risque. Jusqu'à présent, un seul cas a été signalé au mois de mars, seuls 3 élèves ont été « cas contact » à la cantine.

Rappelons que le protocole est strict : fermeture des classes pendant 7 jours dès le premier cas confirmé dans la classe. Toute l'équipe est mobilisée pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, assurer la continuité pédagogique et le respect des gestes barrières. La semaine de confinement avant les vacances avait été repensée de manière plus sereine par rapport à l'année dernière. Nous avons bien eu conscience des implications dans le milieu familial. Cette fois-ci, les enfants sont partis avec tout le matériel dans le cartable, les photocopies faites, les devoirs écrits, ... l'ordinateur si précieux par ces temps de télétravail ne devait pas être utilisé par les enfants, ils devaient être autonomes dans leur travail.

À souligner aussi que des tests salivaires ont été réalisés le lundi 17 mai pour les enfants volontaires de la Grande Section au CM2.

Malheureusement, les conditions sanitaires ne permettront pas, une nouvelle fois, d'envisager une fête d'école en fin d'année scolaire. La classe découverte qui devait emmener nos élèves de CE2, CM1 et CM2 dans le Pilat a été annulée. Les visites de l'école maternelle pour les futurs élèves de Petite Section ne sont toujours pas autorisées. Mais un photomontage sera réalisé pour pallier cette absence d'image pour préparer les enfants à leur première rentrée des classes. »

Nicolas Pelud
Directeur du
groupe scolaire des
Marronniers



Projet citoyenneté au centre de loisirs

Pour les vacances de printemps, un programme inédit était prévu au centre de loisirs. Sandrine Maupas, directrice de ce dernier, explique le «Projet citoyenneté».

« Le Projet citoyenneté consiste à faire rencontrer les enfants avec des acteurs importants de la vie locale. Nous avons, par exemple, prévu des moments d'échanges avec les gendarmes et les pompiers pour sensibiliser les jeunes à leur travail et à leur rôle indispensable au sein de la commune. Une initiation

à la plantation était programmée pour sensibiliser les enfants à la culture des fruits et légumes en jardin potager. Après une action solidaire avec les Restos du cœur, nous voulions enfin organiser une rencontre des enfants avec Monsieur le Maire. En un mot, ce Projet citoyenneté nous tenait à cœur et nous avons l'intention de le reconduire pour les vacances d'hiver ! Alors, je ne rentrerai pas plus dans les détails pour ne pas gâcher l'effet surprise de ce programme ambitieux... »

Tribune de l'opposition

Métropole de Lyon : des mesures qui vont dans le bon sens.

La Métropole expérimente un revenu de solidarité pour les 18-25 ans en grande difficulté, applicable début juin, avec :

- Une aide de 300 à 400 € pour une durée maximale de 24 mois pour sortir de la précarité et soutenir le passage à la vie autonome.
- Un suivi personnalisé par un conseiller qui va accompagner le jeune dans son parcours.

Cette mesure vient en complément de ce qui existe déjà. C'est l'une des réponses apportées par la Métropole à la précarité vécue par les jeunes. Un filet de sécurité pour ceux qui ne répondent pas aux critères des aides déjà existantes et dont certains jeunes Fontainois en difficultés devraient pouvoir bénéficier.

Pour nous suivre :

Blog : fontainessolidaireetcitoyenne.over-blog.com

Facebook : facebook.com/fontainessolidaireetcitoyenneecologique

Mail : fontainessolidaireetcitoyenne@yahoo.fr

PAROLES DE...

Claude Orcet



Claude Orcet, 48 ans, originaire de Colombier-Saunieux, est arrivée au poste de Directrice Générale des Services au 1^{er} avril après avoir occupé le même poste pendant 19 ans dans la commune de Saint-Laurent-de-Mure.

« Mon arrivée à la mairie n'a pas été banale ! Ma prise de poste s'est faite au lendemain de l'annonce du troisième confinement, donc dans un climat très particulier. Cependant, j'ai été très bien accueillie, dans un environnement très positif et bienveillant.

Je suis passionnée par la gestion communale, et j'envisage mon poste comme une interface entre les services et les élus. Mon objectif est de nous faire travailler ensemble pour avancer dans la même direction, et pourquoi pas établir de nouveaux process.

Mon rôle de DGS est, bien sûr, d'accompagner et de piloter les services mais aussi de gérer les ressources financières. Il est également important pour moi de veiller à instaurer un management efficace pour réaliser le projet politique dans les meilleures conditions et les meilleurs délais.

Si je devais donner les mots qui me caractérisent, ce serait le partage et la co-construction. Pouvoir réfléchir ensemble et partager ses connaissances est pour moi la clef du travail en équipe. C'est donner tout son sens à son travail dans une collectivité territoriale où l'intérêt général prédomine. »

Claude Orcet



SAVE THE DATE

Village
Fant'artistique
2021

Samedi
19 juin
2021

Le Village
Fant'artistique
2021 s'adapte !



Cette année, et malgré la crise sanitaire, le service culturel de la commune a souhaité maintenir son traditionnel Village Fant'artistique. Compagnies d'artistes, spectacles, ateliers, ils seront tous au rendez-vous pour toujours plus de surprises et de découvertes ! Le tout dans une ambiance haute en couleurs et dans une traditionnelle bonne humeur fontainoise...

Le Village Fant'artistique 2021, comment ça marche ?

Anticipant des contraintes sanitaires toujours fortes, le village se déroulera dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale. Aussi, le village Fant'artistique s'implantera sur la place des Rendez-vous pour permettre d'accueillir les familles et leurs enfants dans trois zones thématiques. Une organisation inédite sera mise en place ainsi qu'une **inscription au préalable obligatoire** afin de réguler le nombre de personnes sur place et par zones d'animations.

En suivant le lien ci-dessous ou en flashant le QR Code, vous pourrez accéder au formulaire d'inscription. Le procédé est simple : il suffit de choisir un créneau de visite et d'y inscrire chaque membre de sa famille !

En savoir

<https://bit.ly/3u19ywt>



LES GESTES BARRIÈRES

Face à l'infection, il existe des gestes simples pour se protéger, on les appelle les gestes barrières



Se laver les mains très régulièrement.



Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter.



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades.



Se distancier d'au moins un mètre de chaque autre personne autour de soi.



Éviter les rassemblements, limiter les déplacements et les contacts.